

## DISCOURS DE BIENVENUE 25/03/2008

Bonjour,

Et merci d'avoir répondu présent au projet collectif de l'Anas 33.

Parmi vous, certaines personnes viennent de loin puisque sont représentées dans cette salle les régions suivantes : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et même l'Ile de France !

C'est donc au nom de la section girondine que je vous souhaite la bienvenue !

Nous allons commencer notre journée d'étude sur le thème de l'intervention collective que nous avons intitulée ainsi : « **Osons le collectif : une approche complémentaire.** »

L'Anas 33 travaille sur ce thème depuis maintenant un peu plus d'un an.

Et ce sujet est devenu d'actualité avec notamment la réforme du DEASS qui a vu ses 1<sup>er</sup> diplômés, l'année dernière, en juin 07.

Avec cette réforme, les terrains de stages sont invités à repenser leurs modalités d'accueil afin que l'ISIC, ***l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif*** soit, non plus une approche facultative dans la formation en alternance, mais bien une pratique enseignée à part égale avec l'ISAP, ***l'Intervention Sociale d'Aide à la Personne.***

Il est vrai que l'approche collective en travail social n'est pas une nouvelle méthodologie et qu'elle existe depuis fort longtemps !

Mais elle bénéficie, paradoxalement d'une connotation de **nouveauté** car elle regroupe diverses formes d'intervention qui se sont adaptées à l'évolution de la société et notamment à la résolution des problèmes d'ordre collectifs.

(Aujourd'hui), on désigne l'ISIC aussi bien par l'animation des groupes, que par le travail social de groupe, ou encore le développement social et il existe bien d'autres appellations encore...(Et cette liste n'est pas du tout exhaustive !)

Le caractère de **nouveauté / d'innovation** peut également s'expliquer par la formation initiale.

L'enseignement de l'ISIC est différent selon les époques, les régions, les instituts de formation.

Ainsi, et de façon anecdotique, au sein même du Bureau de l'association de l'anas 33, nous sommes un peu plus de 10 AS : avec des formations professionnelles qui se sont déroulées de 1971 à 2002.

Et bien « dès » 1971, une **sensibilisation** à l'intervention collective est proposée en Gironde et mise en œuvre sur le terrain par certaines collègues.

En revanche, cette forme de travail social est seulement citée à titre d'exemple dans des écoles normande et parisienne dans les années 80.

En ce qui me concerne, à la fin des années 90, elle m'est enseignée (en Gironde) et j'ai pu la pratiquer sur un terrain de stage avec une production au DE.

Ce petit échantillon peut révéler les différences possibles au sein de la formation initiale de la profession ; en tout cas jusqu'en 2006.

Enfin, la **nouveauté** s'attribue également par le fait que l'intervention d'aide à la personne en individuelle est plus répandue en France (*approche psychologisante - psychanalytique*) voire plus maîtrisée par le professionnel dès le début de sa pratique professionnelle, à l'inverse de l'intervention collective.

Je choisis de vous lire un extrait du rapport remis en 2000 au Ministre délégué à la ville d'alors : **Monsieur Claude BARTOLONE**.

S'intitulant ainsi : «*Une nouvelle ambition pour les villes, de nouvelles frontières pour les métiers*».

On y trouve cet extrait :

« (...) le travail (social) mené individuellement au quotidien avec des personnes est peu visible. Il ne se donne d'ailleurs pas à voir pour des raisons éthiques et déontologiques évidentes.

Du coup, il est perçu comme obscur, laborieux, et sans gloire.

Par contre l'action collective se donne plus facilement à voir, elle permet la publicité et la promotion de ses concepteurs et de ses opérateurs. »

(Ce rapport conduit par Mme Brévan, Ministre déléguée à la ville et M. Picard sur le thème de l'évolution des métiers intervenants dans la politique de la ville intitulé ainsi «*Une nouvelle ambition pour les villes, de nouvelles frontières pour les métiers*».)

Ce préambule me permet d'explicitier notre choix concernant le titre de cette journée d'étude :

Le verbe « **Oser** » pour nous inviter à réfléchir et à franchir le pas, le cas échéant, vers cette méthodologie.

« **L'approche complémentaire** » pour bien spécifier qu'il n'est nullement question aujourd'hui de faire une apologie aveugle sur le collectif mais que nous la pensons bien en lien, avec l'intervention individuelle.

**Il s'agit aujourd'hui d'étudier ce qu'est l'ISIC.  
Mais l'ISIC ne peut se passer de l'ISAP.**

Nous parlons bien de méthodologies en **travail social**, je précise cela car en 2008, la gestion collective de problématiques sociales n'est pas une compétence exclusive du travailleur social.

***Il est, à partir du moment où nous sommes dans le champ de la relation d'aide à la personne.***

Et les passerelles entre les 2 formes d'interventions sont constamment nécessaires dès lors que l'ISIC est entrepris (pensé).

C'est bien à travers l'intervention sociale individuelle que nous recensons des demandes, que nous évaluons des besoins ou que nous constatons les limites de notre action.

Il me semble qu'il est également important de préciser que l'ISIC reste un outil de travail social et que comme tout outil, il appartient au professionnel de l'utiliser.

Le travailleur social est responsable des actes qu'il engage auprès de la personne et à ce titre, il doit rester autonome dans les propositions et dans la technicité employée (pour aider à la promotion des personnes).

**En d'autre terme, on ne peut imposer le travail collectif ni aux personnes ni aux professionnels : cela doit être une co-construction.**

« Et le rôle des employeurs (C.G, Villes, Associations) est alors majeur car il doit partager ces perspectives et les traduire par une organisation du travail qui *le permette.* » à *retravailler*

Je terminerai par cette information d'actualité où au niveau **National**, la secrétaire **d'Etat chargé de la Solidarité, Mme Valérie LETARD** (elle-même, ancienne AS et titulaire d'un DESS de développement Local et Economie solidaire), confie lors de l'ouverture de **la 6<sup>e</sup> mandature du Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS)** en décembre dernier, une mission demandant **la production d'un rapport d'analyse sur l'intervention sociale collective.**

Cette commission est conduite sous la direction de **Didier DUBASQUE**, ancien président de l'ANAS.

Le rapport s'attachera à réaliser un **inventaire** des différentes formes d'interventions collectives, à en montrer **l'intérêt et les dynamiques** et devra faire **des propositions** pour lever les obstacles à leur développement.

Il sera remis au plus tard en juin 2009.

(Pour rappel le CSTS, existe depuis 1984 ; c'est un organe consultatif qui a pour missions d'aider le Ministère dans ses réflexions sur l'évolution du secteur social.

68 membres, nommés pour 3 ans, représentant les ministères concernés, les collectivités territoriales, les organismes de formation, les associations gestionnaires d'établissements et de services, les associations d'usagers ou de parents d'usagers ainsi que plusieurs personnes qualifiées.)

Avant de laisser place à Cristina de Robertis pour son intervention, je vous présente I. ONNAINTY, qui endosse pour cette journée le rôle de modérateur avec la lourde tâche de la maîtrise de la montre (du temps) mais aussi celle de la présentation de chaque intervention.

Très bonne journée !

Je nous souhaite donc une très bonne journée et la parole est à Isabelle.

Merci !

\*\*\*\*\*